

Préfète des Landes

Direction régionale de l'environnement de
l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine
24 rue Victor Hugo
40021 Mont-de-Marsan

Objet : Interconnexion électrique France-Espagne – Commentaires Ifremer sur le dossier de concertation

N/Réf. : LER-AR/2021-016

V/Réf. : Affaire suivie par

Expertise Ifremer n° 21-061 préparée par Gilles Morandeau et Marie-Noëlle de Casamajor. Relecture et validation par Nathalie Caill-Milly et Elvire Antajan. Cette expertise a été réalisée conformément au processus interne P9 ('produire des expertises et fournir des avis') certifié ISO-9001 et selon la charte de l'expertise et de l'avis de l'Ifremer. Les experts ayant réalisé l'expertise ont indiqué l'absence de liens d'intérêt avec le demandeur et le sujet de la demande.

Arcachon, le 6/07/2021

Madame,

Par votre courrier du 16 juin 2021, vous sollicitez un avis et les observations éventuelles de l'Ifremer sur le document joint à votre courrier : « Interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne ; complément au dossier de concertation de février 2018 : Détermination du fuseau de moindre impact pour le contournement du Gouf de Capbreton (dossier élaboré juin 2021) » 155p hors les cartes.

Observations de l'Ifremer sur le document fourni :

- D'une façon générale, nous regrettons que les sources et/ou références bibliographiques ne soient pas ou peu indiquées, ce qui affaiblit l'argumentation des auteurs.
- Au **chapitre 4.3.6 pêche et autres activités**, il est indiqué « un port est présent à Capbreton avec 19 pêcheurs professionnels... » (p. 72), alors qu'il est signalé au chapitre 4.7.2 (p. 94) que « les synthèses halieutiques du SIH de l'Ifremer indiquent qu'en 2017, 16 navires ont le port de Capbreton comme port d'exploitation principal... ». La réalité est bien de 16 navires actifs à partir du port de Capbreton, mais qu'en matière d'emplois directs, il y a plus ou moins 55 pêcheurs actifs selon les années.
- **Concernant les habitats benthiques (4.6.2, p. 88)**, les éléments fournis dans le rapport ne nous permettent pas de juger de la sensibilité et de l'intérêt des habitats concernés : sédiments subtidaux et tête de Canyon. Aucune référence (ni même au dossier de concertation) ne permet d'identifier les sources, ce qui

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

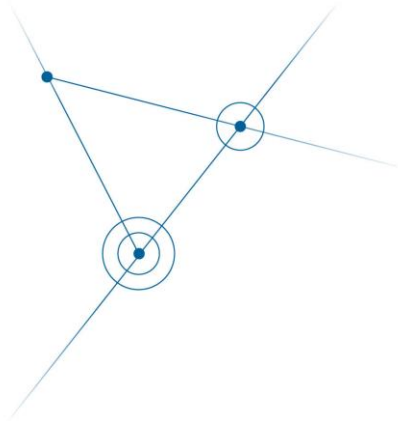
Station d'Arcachon

1, Quai du Commandant Silhouette
33120 Arcachon
France
+33 (0) 5 57 72 29 92

Siège Social

1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr



minimise l'affirmation « que le peuplement des sables de la côte landaise est pauvre dans le proche infralittoral ». Il manque notamment des indications sur l'année de référence, la période d'échantillonnage, la méthode employée....

– Au **chapitre 4.6.3 poissons, céphalopodes et crustacés**,

- les auteurs indiquent « A l'instar du reste du Golfe de Gascogne, les poissons du genre *Trachurus* (chinchards) dominent largement les effectifs de la zone d'étude. Ils représentent environ 80% des individus capturés » (4.6.3, p. 89). Il semble qu'il est introduit ici une confusion sur la notion de genre, souvent associé à l'espèce comme le *Trachurus trachurus*, et un qualificatif lié au mode de vie des poissons, couramment utilisé en halieutique : les poissons pélagiques (sardines, anchois, maquereaux, sprat...). Là encore on peut aussi regretter l'imprécision et l'absence de source.
- De plus, les poissons benthiques ne sont pas signalés, alors qu'ils sont ciblés par la pêche et sont fortement présents sur la zone et que l'on peut penser qu'ils sont susceptibles d'être plus sensibles au champ électromagnétique venant du câble. Ainsi la carte de sensibilité (p. 90), montre que le secteur devant Capbreton est moyennement sensible sans que des éléments probants sur la diversité des espèces et l'abondance soient apportés. La démonstration reste à faire et les éléments chiffrés fournis ne sont pas référencés. Des pourcentages par espèce sont mentionnés dans cette partie 4.6.3., mais des informations sur la source utilisée (quelle étude, quelle année, quelle période, s'agit-il de données de pêches professionnelles ou de pêches scientifiques ?) manquent ici.
- On peut aussi regretter qu'il ne soit fait nulle part, mention d'espèces amphihalines comme les salmonidés (*Salmo salar*, *Salmo trutta*) et les aloses (*Alosa alosa*, *Alosa fallax*). Or ces espèces migrent dans la zone et concernant le saumon atlantique et l'aloise vraie, elles sont toutes les deux sur la liste OSPAR des espèces menacées et/ou en déclin.
- Enfin, bien que le titre du chapitre mentionne les céphalopodes et les crustacés, il y a peu voire pas (crustacés) d'informations sur ces derniers.
- Cependant, nous restons globalement en accord avec le contenu de l'encart, p 89 « Les habitats côtiers jouent un rôle déterminant, pour la reproduction de nombreuses espèces de poissons exploitées (zones de frayère et/ou de nourricerie) et ce de manière homogène sur la zone d'étude. », même si les éléments fournis dans le document nous semblent insuffisants pour étayer cette affirmation.

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

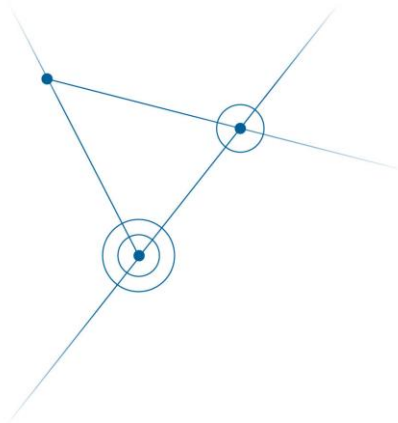
Station d'Arcachon

1, Quai du Commandant Silhouette
33120 Arcachon
France
+33 (0) 5 57 72 29 92

Siège Social

1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr



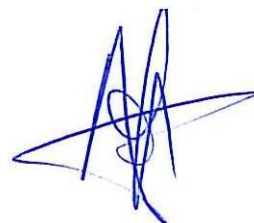
– Le chapitre 4.7.2 aborde la pêche professionnelle,

- « le port de Capbreton est un port de débarquement des produits de la pêche... », mais c'est aussi un lieu de vente directe des pêcheurs aux consommateurs. Des informations sur la durée des marées des chalutiers sont indiquées (haut de la page 95) or, au port de pêche de Capbreton, qui est l'objet du paragraphe, il n'y a qu'un seul chalutier exploité (Le Grand Celte).
- Il est fait état de la réglementation de la pêche professionnelle sur l'aire d'étude (p 95). Il convient de signaler que la liste des règlements présentés n'est pas exhaustive, car la pratique du filet est aussi restreinte dans la bande des 300m.
- Il est présenté page 96 une carte de fréquentation du littoral par les bolincheurs aquitains en 2015. Il est regrettable que les auteurs n'aient pas choisi de présenter ce type carte pour les engins dormants (filets, palangres, casiers) alors même que ce sont les principaux engins utilisés dans la zone et qu'à contrario la bolincheurs y sont peu présents. De plus les bolincheurs ont une stratégie de pêche de type « nomade » : ils recherchent les bancs de poissons qui sont par nature mobiles dans l'espace/temps, alors que les fileyeurs par exemple, posent sur un espace important les filets durant plusieurs heures. En matière d'occupation de l'espace, nous ne sommes pas dans les mêmes dimensions.

Voici pour nos premières observations sur le document fourni. Nous pourrions y apporter des compléments lors de la réunion de concertation du 12 juillet 2021, à laquelle Ifremer participera en visio-conférence.

En espérant avoir répondu à votre demande, veuillez recevoir, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Madame Elvire ANTAJAN
Responsable de la Station Ifremer d'Arcachon



Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station d'Arcachon

1, Quai du Commandant Silhouette
33120 Arcachon
France
+33 (0) 5 57 72 29 92

Siège Social

1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr